

La Chapelloise #1

L'ensemble de l'équipe municipale tient tout d'abord à remercier les Chapellois d'avoir pris part au vote malgré un contexte sanitaire inédit. Le taux d'abstention a été un des plus faibles du canton lors des 2 tours : merci à tous pour votre engagement !



L'installation du nouveau Conseil Municipal s'est déroulé le 4 juillet 2020, à huis-clos, afin de respecter les mesures sanitaires. Ont été élus :

- ✓ Béatrice GOMES - Maire
- ✓ Jean-Marie BONNEFONT - Adjoint à la Maire
- ✓ Don Jacques ANDREANI - Conseiller
- ✓ France-Muriel BLANCHE - Conseillère
- ✓ Christiane BERSOUX - Conseillère
- ✓ Sophie DEBELLEIX - Conseillère
- ✓ Sylvie GAGNEUX - Conseillère
- ✓ Jean LE ROUX - Conseiller
- ✓ Karine MAILLOCHON - Conseillère
- ✓ Franck MARTIN - Conseiller
- ✓ Jérôme PASDELOU - Conseiller

Lors de la passation des pouvoirs et donc du premier Conseil, Mme Béatrice GOMES a été élue Maire de la commune. Le Conseil a opté pour l'élection d'un seul adjoint, M. Jean-Marie BONNEFONT, qui a souhaité renoncer à son indemnisation. Mmes DEBELLEIX et MAILLOCHON ont démissionné quelques jours après leur prise de fonction.

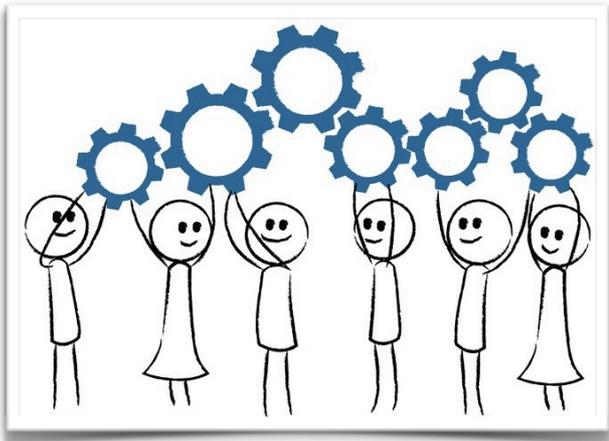
L'équipe municipale souhaite rendre central le rôle des habitants dans les prises de décisions les concernant. C'est dans ce but qu'ont été créées des **délégations** et des **commissions communales**. L'objectif des élus est de travailler avec les Chapellois qui veulent et peuvent s'investir dans l'intérêt de leur commune. Chacun peut être force de propositions dans les commissions communales proposées ci-contre, afin de construire ensemble l'avenir de La Chapelle-Baloue.

Une ou plusieurs de ces commissions vous intéressent, vous souhaitez en savoir davantage sur les différents projets communaux : contactez la secrétaire de mairie, la Maire, l'Adjoint ou l'un des conseillers élus. **N'hésitez pas, rejoignez-nous !**

Les Commissions

- ✓ TRAVAUX GÉNÉRAUX & VOIRIE
- ✓ EAU & ASSAINISSEMENT
- ✓ ÉCLAIRAGE PUBLIC
- ✓ ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE
- ✓ INCENDIE & SÉCURITÉ
- ✓ FINANCES, MARCHÉS PUBLICS & APPELS D'OFFRES
- ✓ COMMUNICATION, INFORMATIQUE & INTERNET
- ✓ BOULANGERIE
- ✓ BOTANIQUE & FLEURISSEMENT
- ✓ LIEN SOCIAL
- ✓ CADASTRE & PATRIMOINE

Il faut que chacun réalise que la nouvelle équipe a récupéré une commune dans un état préoccupant et que nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés et de toutes les compétences.



C'est la raison pour laquelle une journée d'action bénévole sera organisée le **samedi 8 août** :

- Nettoyage des abords et des murs de l'église
- Réhabilitation du « rocher »
- Nettoyage du cimetière et de ses abords

Les activités ne manquent pas et bien sûr, après l'effort le réconfort, autour d'un verre et d'une petite collation. Si vous êtes intéressé(e)s, communiquez vos coordonnées à Pascale, la secrétaire de mairie. Les élus comptent sur vous !

La pandémie a bien évidemment retardé le **vote du budget** qui doit intervenir avant la fin de juillet, ce qui complique beaucoup le début de cette mandature. Pour votre information :

- Deux emprunts en cours restent à rembourser jusqu'à 2023 et 2026.
- Des purges du réseau d'eau seront planifiées afin d'atténuer la turbidité de l'eau au robinet.
- Quelques éléments sensibles de l'infrastructure hydraulique sont à changer.
- Les investissements engagés par la précédente équipe municipale limitent sérieusement nos capacités d'investissement cette année.

A noter :

- ✓ Le réseau d'eau devra être analysé en détail et dans son intégralité avant d'engager des frais importants de rénovation.
- ✓ Des financements seront à trouver et nous prioriserons les travaux les plus urgents.
- ✓ M. Martinet a engagé des poursuites judiciaires contre les 11 élus.
- ✓ Des masques en tissu sont encore disponibles à la mairie, si vous n'avez pas eu le vôtre, vous pouvez venir le chercher.
- ✓ Un arrêté préfectoral a porté le département de la Creuse en "zone d'alerte établissant des mesures provisoires de préservation des débits et de la qualité de l'eau" jusqu'au 22 août.



Le prochain conseil municipal, qui débutera par le vote du budget, aura lieu **lundi 27 juillet à 17h** et sera ouvert au public (**port du masque obligatoire**). Le Conseil étudie aussi la faisabilité technique de retransmettre les conseils municipaux en vidéo, avec une qualité d'image et de son satisfaisante et, dans la mesure du possible, en direct sur Internet. La commission Informatique & Internet prendra rapidement en charge ce dossier.

Tous les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles en mairie. Une boîte à idées y est par ailleurs installée. En cas de besoin, Mme la Maire vous recevra en mairie sur rendez-vous.

La mairie est ouverte au public :

- lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- mardi de 9h à 12h
- jeudi de 9h à 12h

En cas d'urgence :

Madame la Maire : 06 75 52 37 38
 1er Adjoint : 06 70 12 40 27
 Le secrétariat : 05 55 63 53 85